

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 144

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

i dié : « Ai vin de patchi, ne veu pon ren-trai dédjunaï, ai pe, ai ne y é pu de fuë à fouénat. » Le vithiaire sorisé, en compre-gnaient eo qu'elle vait dire, et i dié : « I ne vinpe pou dédjuenai, monsieur le tchurië m'avait dit l'âtre djoué, qu'ai vendrait enne barrique de vin, ai pe, i ai trovai in bon aichtou, i airô demandai in pô de vin dains cte boquiatte pou échantillon. — Se ce n'a que colï, veni en lai tchaise, i dié lai servainte. » Elle prenié enne tchandouelle, i demandé di qué ai viai ? Le vithiaire i demandé in vilbrequin, pou poichië in vêché ; tchain el'en eu prou pou essayië, dié qu'ai n'était pon en son goût, dié en lai servainte de botai son doigt su ci petchu, qu'el en viait poichië in âtre. En preniaint sai fiole ai renvouëche lai tchandouelle, que s'éteint, ai dit en lai servainte qu'avo lai main qu'elle aivait de libre, elle daivait bottai le doigt su le secondpetchu, qu'ai ritait dain lédessus, tcheri enne aillumatte, de ne pon aivo paivu, d'aidé teni ses doigts djaïn'qu'ai re-vairé.

Le soi, l'ai servainte était encoué aidge-nouyië les brais en crou !... Tchain son maître révenié, elle i raconté le truc di vithiaire, en diant : « Ai me le payeré ! » Le tchurië ne fesait que rire de lai farce : pâi dessus le malheur, lai servainte n'aivait ne dénai, ne moirandai, ai pe lai cainpe dains les dous brais... Tchain ai y vint des aimis en lai tchure, elle dit aidé en son maître de ne dire en niur le truc di vithiaire.

I ne sais se nos tchuries ain fait sains le dire, mais y couégnâ l'histoire..... ai pe vos aitot.

Enne Montaignate.

Etat civil de la ville de Porrentruy

Mois de juillet 1900.

Naissances.

Du 4. Henry Henriette, fille de Joseph, négociant, de Dampfheux, et de Eugénie née Busson. — Du 6. Frossard Georges-Robert, fils de Constant, horloger, d'Ocourt, et de Louise née Monnat. — Du 10. Boillat Madeleine-Mathilde-Léonie, fille de Charles Albert, horloger, de la Chaux des Breuleux, et de Léonie née Mouche. — Du 11. Schaller Raymond-Théodore-Emile, fils de Louis, négociant, de Vicques, et de Philomène née Friche. — Du 11. Grédy Pierre-Etienne, fils de Pierre, boucher, de Reppe France, et de Marie-Catherine née Prudon. — Du 13. Monnat Robert-Jules, fils de Sédonie, horlogère, de Saignelégier. — Du 16. Rädersdorf Abel-Raoul-Léon, fils de Léon, émailleur de Miécourt, et de Eugénie-Célestine-Lina née Bösch. — Du 18. Villemain Hélène-Ernestine-Marie, fille d'Ernest, notaire, de Bressaucourt, et de Marie née Faivre. — Du 24. N. N. enfant de Erhardt Léon, cordonnier, de Delle, et de Esther née Frossard. — Du 24. Chételat Paul-Germain, fils de Léon, monteur de boîtes, et de Clara née Chapatte. — Du 28. Vallat Joseph-Antoine, fils de Joseph, employé, de Bure, et d'Antoinette née Frainier. — Du 28. Corbat, Madeleine-Marie, fille de Lucien, comptable, de Vendlincourt, et de Augusta née Collêtre. — Du 31. Mutti Marthe, fille de Ferdinand, camionneur, de Bolligen, et de Julie née Perrenoud.

Mariages.

Du 7. Beley Edmond-Lucien, monteur de boîtes, de Vandonecourt, et Chételat Jeanne-Georgine, couturière, de Montsevelier. — Du 12. Francioni Charles-Antoine, ferblantier, de Châtillon, province de Turin, et Hennin Maria-Julie, pierriste, de Vendlincourt. — Du 14. Burn Alfred, employé au J.-S. d'Adelboden, et Amey Louise, horlogère, de Courcelles-les-Montbéliard. — Du 14. Ablitzer Frédéric-Alfred, cordonnier, de Béthoncourt (Doubs) et Rothen Marie-Anna, ouvrière de fabrique de Guggisberg.

Décès.

Du 2. Besançon Zéline née Montavon, couturière, de St-Ursanne, née en 1843. — Du 11. Périat Joseph, journalier, de Charmoille, née en 1867. — Du 14. Gindrat François, fils d'Henri et de Marie Eschmann née L'hoste de Tramelan, née en 1900. — Du 15. Broquet Emile-Edmond, fils de Joseph, et de Léonie née Fleury, de Movalier née en 1900. — Du 19. Chappat Antoine-Vital, fils de Paul et Rosa née Clémence, du Noirmont née en 1900. — Du 21. Fluckiger Anna née Amstutz d'Ausswyl, née en 1827. — Du 24. Raby Delphine née Coler, ménagère, de Pont-de-Roide, née en 1823. — Du 24. N. N. enfant d'Erhardt Léon et de Esther née Frossard, de Delle, né le même jour. — Du 24. Peyer René-Marcel, fils de Théodore et de Léonie née Ritter, de Lostorf né en 1895.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 142 du *Pays du Dimanche* :

554. MÉTAGRAMME.

Natte. Datte. Patte. Latte.

555. LETTRES INCONNUES.

E	L	E	P
LIVRE.	PAIN	AN.	COR.
Lièvre.	Lapin.	Ane.	Porc.
H	A	N	T
CAVE.	GUÉRIS.	LOI.	MULE.
Vache.	Sarigue.	Lion.	Mulet.

556. QUESTIONS.

Alexandre de Serbie, puisqu'il a épousé sa Machin.

557. MOTS EN CROIX.

C			
E			
C A R O N			
B			
E			
R			
E			

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Un pilier du Cercle industriel à Neuveville ; Un groupe de Romands à Lörrach (Baden) ; Lukas remis de ses escapades équestres ;

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Léa Turel, gare Porrentruy ; Cécilia au Noirmont ; Marguerite de l'Ajoie à Fribourg ;

562. MOTS HISTORIQUES.

De qui est la maxime suivante ?

— Le meilleur moyen de tromper les cours, c'est de dire toujours la vérité.

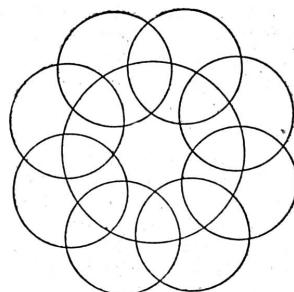
Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de septembre 1900.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chaufrage	Recettes
											Fr. Ct.
Buchwalder	—	3	—	2	—	23	16	12	—	—	113 50
Courbat	—	7	—	—	—	18	8	8	—	—	100 —
Oser	—	1	—	2	—	8	12	4	—	—	61 —
Grimler Th.	—	7	—	2	—	24	17	8	—	—	141 —
Grédy P.	—	2	—	1	—	10	7	3	—	—	53 —
Pinaton E.	—	5	2	—	—	22	15	6	—	—	118 —
Voillat Gust.	—	4	—	1	—	14	9	4	—	—	78 —
Scherrer E.	—	1	2	2	—	14	10	6	—	—	82 —
<i>Particuliers</i>											
Charles Schick	—	6	1	1	—	8	—	3	—	—	71 —
Crelier	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	3 50
Favez	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 —
Wenger	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	7 —
Gerber	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	3 50
Lévy	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1 —
Total	—	36	7	11	1	141	94	55	1	—	833 50

563. GÉOMÉTRIE AMUSANTE.

Dessiner la figure ci-dessous d'un seul trait sans repasser sur la ligne tracée.



564. COMBLE.

Quel est le comble de l'habileté pour un avocat ?

565. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Vêtement.
X X X X X X	2. Substance inflammable.
X X X X X	3. Cordon croisé.
X X X X	4. Paradis terrestre.
X X X	5. Contraire de tard.
X X	6. Conjonction.
X	7. Consonne.

Envoyer les solutions jusqu'au soir, 16 courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courroux. — Assemblée paroissiale le 7 octobre à 2 h. pour s'occuper d'un terrain.

Les Bois. — (IIe section) le 7 octobre à 2 h. au Cerneu-Godat pour nommer les autorités, passer les comptes, ratifier l'achat d'une maison, réviser le règlement.

Rebeuvelier. — le 7 à 2 h. pour partager le fonds des pauvres, décider la construction d'un mur et la confection d'un bassin de fontaine et la mise à bail d'un pré, etc.

Cote de l'argent

du 3 octobre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 111. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.